



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION
de
céramique régionale, fonds ancien
PROCÈS-VERBAL

En application

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Historique et constitution de la collection

Lors de la première séance de la Société du Costume poitevin, appelée aussi *des traditions poitevines*, tenue à la mairie de Niort en 1893, est décidée la création d'un musée de costumes auxquels peuvent s'ajouter des éléments divers d'histoire locale. Henri Gelin (1849-1923) membre fondateur de la Commission administrative des Musées de Niort, en devient conservateur.

En 1896, Gustave Boucher, secrétaire général de la *Société d'ethnographie nationale et d'art populaire*, organise le premier congrès national d'ethnographie, une exposition est organisée et les premières acquisitions pour le musée commencent, dont un ensemble cohérent et représentatif de céramique régionale.

Statut de la collection

La collection est propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25 février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Identification/nature/typologie

La collection comporte cent cinquante-quatre items :

TYPE	N° INVENTAIRE
Caquelon couvert	896.4.3.1.2
Soupière	896.4.4.1.2/896.4.14.1.2/896.4.36/896.4.156.1.2
Pichet	896.4.5/896.4.23/896.1.149
Cafetière	896.4.6.1.2/896.4.19/896.4.47
Poêlon	896.4.7/896.4.105/896.4.106/896.4.107/896.4.108/896.4.103/896.4.104
Pot à anse	896.4.8/896.4.153
Pot à traire	896.4.9
Réchaud de table à braise	896.4.10/896.4.28/896.4.30/896.4.31/896.4.42/896.4.35/896.4.37/896.4.64/896.4.79/896.4.82
Marmite tripode	896.4.11/896.4.22/896.4.32/896.4.45/896.4.92
Plat	896.4.12/896.4.25/896.4.137/896.4.138/596.4.169/896.4.140/896.4.141/896.4.142/896.4.143/
Couvercle	896.4.13/896.4.135
Terrine	896.4.15.1.2/896.4.26.1.2/896.4.75/896.4.65/896.4.66/896.4.67/896.4.71/896.4.109.1.2/896.4.111.1.2/896.4.112/896.4.127
Pot à vapeur	896.4.16
Cruche	896.4.17/896.4.21/896.4.46/896.4.48/896.4.50/896.4.53.1.2/896.4.54/896.4.56/896.4.57/896.4.61/896.4.63/896.4.73/896.4.74/896.4.116/896.4.117
Pot à crémer	896.4.18/896.4.44/896.4.33/896.4.34/896.4.39
Arrosoir	896.4.20
Pot-au-feu	896.4.24.1.2/896.4.29/896.4.62
Broc	896.4.27/896.4.49/896.4.59
Jarre	896.4.41/896.4.40/896.4.102
Porte-dîner	896.4.43/896.4.89/896.4.88
Pot à graisse	896.4.38/896.4.122
Marmite	896.4.51/896.4.52/896.4.60/896.4.78/896.4.80/896.4.91.1.2/896.4.93/896.4.110
Gourde-calebasse	896.4.55/896.4.118/896.4.119
Cache-pot	896.4.58
Tourtière	896.4.76.1.2/896.4.77.1.2/896.4.83.1.2/896.4.84.1.2
Égouttoir	896.4.68/896.4.70
Jatte	896.4.72/896.4.121

Barbier	896.4.69
Tonnelet	896.4.90/896.4.81/896.4.151
Entonnoir	896.4.94/896.4.95/896.4.96/896.4.97
Saloir	896.4.85/896.4.86.1.2
Vasque	896.4.87
Chaufferette	896.4.98/896.4.99/896.4.100
Bouteille	896.4.123/896.1.145/896.1.146/896.1.147/896.1.150
Gourde	896.4.101
Moque	896.4.124/896.4.120
Faisselle	896.4.125/896.4.113/896.4.114/896.4.115
Pot à fleurs	896.4.126/896.4.155.1.2
Soucoupe	896.4.128
Écuelle	896.4.144.1.2
Lèchefrite	896.4.129
Assiette	896.4.130/896.4.131/896.4.132/896.4.133/896.4.134
Plat à cuire	896.1.136
Huilier	896.4.154/896.4.152
Veilleuse	896.4.148

Localisation

Cent trente-six items sont conservés dans la réserve dite « salle des échos » au musée du Donjon. Dix-huit sont présentés dans la salle appelée « Intérieur Poitevin » du même musée. Il s'agit des numéros : 896.4.17, 18, 19, 20, 24, 39, 42, 43, 56, 58, 59, 60, 61, 64, 73, 84, 115, 140.

Récolement

Le récolement a été effectué en mars 2014 en procédant à la vérification des cent cinquante-quatre dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro. Le marquage, réalisé selon la technique vernis/encre de Chine/vernis, a été vérifié et complété. Chaque dossier d'œuvre possède une ou plusieurs photographies numériques. Le récolement a été effectué par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Conclusion

Bilan : cent cinquante-quatre items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

